

C/48/4

ORIGINAL: anglais **DATE**: 28 juillet 2014

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

CONSEIL

Quarante-huitième session ordinaire Genève, 16 octobre 2014

RAPPORT SUR LA GESTION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2012-2013

Document établi par le Bureau de l'Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

- 1. L'annexe du présent document contient le Rapport de gestion financière de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) pour l'exercice financier 2012-2013, conformément aux articles 6.6 et 6.7 du Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV (voir le document UPOV/INF/4/3 "Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV"), pour approbation par le Conseil.
- 2. Le rapport de gestion financière ne fait pas l'objet d'un audit externe.
- 3. Les articles 6.6 et 6.7 du Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier prévoient ce qui suit :

"Article 6.6

"[…]

"Règle 106.12

"[…]

"b) Dans les huit mois suivant la fin de chaque exercice financier, le Secrétaire général présente au Conseil le rapport de gestion financière conformément à l'article 6.3 du Règlement.

"Article 6.7

"Après vérification annuelle des comptes et examen par le Conseil, les états financiers annuels et le rapport du vérificateur externe des comptes sont communiqués à tous les membres de l'UPOV intéressés. Deux ans après la fin de l'exercice biennal, le rapport de gestion financière est aussi communiqué à tous les membres de l'UPOV intéressés."

4. Le Conseil est invité à approuver le rapport de gestion financière pour l'exercice financier 2012-2013.

[L'annexe suit]

ANNEXE

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Rapport sur la gestion financière pour l'exercice biennal 2012-2013

TABLE DES MATIERES	PAGE
RÉSUMÉ ET ANALYSE DES RÉSULTATS	2
Tableau 1. Recettes, dépenses et fonds de réserve et de roulement pour 2012-2013	2
Tableau 2. Recettes inscrites au budget et recettes effectives pour 2012-2013, par source	3
Tableau 3. Budget 2012-2013 approuvé et dépenses par objet de dépense	4
Tableau 4. Budget 2012-2013 approuvé et dépenses par sous-programme	4
Tableau 5. Détail des dépenses pour 2012-2013 par sous-programme	6
Tableau 6. Postes inscrits au budget et postes effectifs pour 2012-2013	6
Tableau 7. Évolution des recettes et des dépenses effectives entre 2008 et 2013	7
PLACEMENTS	7
ÉTATS FINANCIERS	8
État de la situation financière	11
État de la performance financière	12
État des variations des actifs nets	13
État des flux de trésorerie	14
État de comparaison des montants budgétaires et des montants réels	15
Analyse de l'état de la situation financière	16
Analyse de l'état de la performance financière	20
FONDS DE ROULEMENT ET CONTRIBUTIONS	21
Fonds de roulement au 31 décembre 2013	21
Contributions des membres de l'Union (francs suisses)	22
Paiements de contributions reçus à l'avance	24
Arriérés de contributions et fonds de roulement impayés au 31 décembre 2013	25
RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES (FONDS FIDUCIAIRES)	27

RÉSUMÉ ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Le tableau 1¹ ci-dessous présente le résultat budgétaire global réalisé par l'UPOV pour l'exercice biennal 2012-2013 ainsi que les fonds de réserve et de roulement à la fin de 2013. Au total, les recettes budgétaires se sont élevées à 6,8 millions de francs suisses et les dépenses budgétaires à 6,3 millions de francs suisses, soit un résultat budgétaire de 0,5 million de francs suisses pour l'exercice biennal 2012-2013. À titre de comparaison, le budget 2012-2013 approuvé prévoyait un résultat budgétaire net équivalent à zéro (voir le document C/45/4 Rev.2 "Programme et budget pour l'exercice biennal 2012-2013").

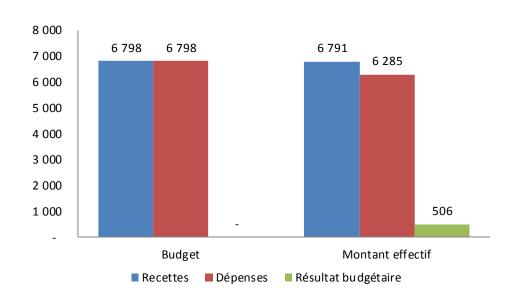
Le total des fonds de réserve et de roulement selon les normes IPSAS s'est élevé à 1,7 million de francs suisses, à savoir 1,2 million de francs suisses pour le fonds de réserve et 0,5 million de francs suisses pour le fonds de roulement.

(en milliers de francs suisses)

		2012-2013	2012-2013	Difféi	rence
		Budget	Montant effectif	Montant	%
1	Recettes	6 798	6 791	-7	0%
2	Dépenses	6 798	6 285	-513	-8%
3	Résultat budgétaire	-	506	506	n/d

Fonds de réserve et de roulement sur la base des normes IPSAS:

6	Total des fonds de réserve et de	1 744
5	Fonds de roulement	540
4	Fonds de réserve	1 204



Les recettes budgétaires réelles se sont élevées à 6,8 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2012-2013, ce qui correspond à l'objectif inscrit au budget (tableau 2 ci-dessous). Les recettes provenant des contributions, qui constituent la source de revenus la plus importante (98% du total), ont été

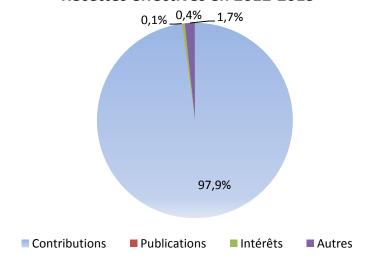
Les éventuelles variations constatées par rapport aux états financiers sont dues au fait que les chiffres sont arrondis.

inférieures de 11 000 francs suisses au montant inscrit au budget. Le budget approuvé pour 2012-2013 prévoyait un nouveau membre de l'Union par an. Cependant, l'Union n'a accueilli qu'un seul nouveau membre au cours de l'exercice biennal 2012-2013. Les recettes provenant des publications ont été inférieures de 6000 francs suisses au montant prévu. Le déficit s'explique par le remplacement de la base de données informatisée sur les obtentions végétales (UPOV-ROM), qui avait des abonnés payants, par la base de données PLUTO, qui est accessible gratuitement à tous les utilisateurs. Les recettes provenant des intérêts ont été inférieures de 41 000 francs suisses au montant inscrit au budget du fait que les taux d'intérêt sur les fonds déposés auprès de la Banque nationale suisse ont été plus faibles que prévu. Les autres recettes ont été supérieures de 51 000 francs suisses au montant inscrit au budget. Elles comprennent les coûts d'appui administratif au titre des fonds fiduciaires, les droits d'inscription des participants au programme d'enseignement à distance de l'UPOV et les recettes au titre des ajustements comptables relatifs à des années antérieures.

(en milliers de francs suisses)

	2012-2013	2012-2013	Diffé	érence
	Recettes	Recettes	Montant	%
	inscrites au budget	effectives		
Contributions	6 657	6 646	-11	0%
Publications	10	4	-6	-62%
Intérêts	70	29	-41	-58%
Autres	61	112	51	84%
TOTAL GLOBAL	6 798	6 791	-7	0%

Recettes effectives en 2012-2013



Le tableau 3 ci-dessous permet de comparer les dépenses budgétaires effectives et le budget approuvé pour 2012-2013 par catégorie de dépense et le tableau 4 par sous-programme.

(en milliers de francs suisses)

	2012-2013	2012-2013	Diffé	rence
	Budget	Montant effectif	Montant	%
A. Ressources en personnel				
Postes	4 382	3 385	-997	-23%
Agents temporaires	160	663	503	315%
Total, ressources en personnel	4 542	4 048	-494	-11%
B. Autres ressources				
Voyages et bourses				
Missions de fonctionnaires	470	430	-40	-9%
Voyages de tiers	90	100	10	11%
Total partiel, voyages et bourses	560	530	-30	-5%
Services contractuels				
Conférences	250	175	-75	-30%
Experts	100	5	-95	-95%
Publications	70	33	-37	-53%
Autres services contractuels	10	224	214	n/a
Total partiel, services contractuels	430	437	7	2%
Dépenses de fonctionnement				
Total partiel, dépenses de fonctionnement	1 236	1 243	7	1%
Matériel et fournitures				
Mobilier et matériel	10	4	-6	-62%
Fournitures	20	23	3	16%
Total partiel, matériel et fournitures	30	27	-3	-10%
Total, autres ressources	2 256	2 237	-19	-1%
TOTAL GLOBAL	6 798	6 285	-513	-8%

(en milliers de francs suisses)

	2012-2013	2012-2013	Diffé	érence
	Budget	Montant effectif	Montant	%
UV.1 Politique générale en matière de protection des obtentions végétales	729	609	-120	-16%
UV.2 Services fournis à l'Union en vue d'augmenter l'efficacité du système de l'UPOV	3 801	3 639	-162	-4%
UV.3 Aide à la mise en place et à l'application du système de l'UPOV	1 631	1 436	-195	-12%
UV.4 Relations extérieures	637	601	-36	-6%
TOTAL GLOBAL	6 798	6 285	-513	-8%

Ressources en personnel

Les dépenses de personnel ont représenté 4,1 millions de francs suisses en 2012-2013, soit 0,5 million de francs suisses de moins que le budget 2012-2013 approuvé. Cette réduction correspond à un poste de la catégorie des administrateurs resté vacant et à des changements de grade dus à des changements de personnel. La réduction au titre des postes de 1 million de francs suisses a été compensée par une augmentation de 0,5 million de francs suisses au titre des agents temporaires. Deux fonctionnaires, précédemment employés à 80%, ont repris le travail à 100% durant l'exercice biennal 2012-2013.

Autres ressources

Le total des autres dépenses s'est élevé à 2,2 millions de francs suisses, conformément à l'objectif inscrit au budget (99% du budget). On trouvera ci-après des explications par catégorie de dépense.

Voyages

Les frais de voyage ont été globalement conformes aux frais inscrits au budget pour l'exercice biennal 2012-2013 (95% du budget).

Services contractuels

Le coût total des services contractuels a été conforme aux prévisions budgétaires (102% du budget). Les coûts des conférences ont été nettement inférieurs aux montants prévus au budget, s'établissant à 175 000 francs suisses contre 250 000 francs suisses (70% du budget). Le reste des coûts liés aux services contractuels a été nettement supérieur aux prévisions budgétaires, avec un montant de 262 000 francs suisses contre 180 000 francs suisses (146% du budget). La majeure partie des dépenses initialement prévues sous la catégorie "Experts" a été classée sous "Autres services contractuels" par suite des changements intervenus dans les catégories de dépense. Les coûts figurant sous la rubrique "Autres services contractuels" comprennent les dépenses afférentes aux spécialistes informatiques engagés pour la mise au point d'une version électronique du formulaire de demande et d'un modèle électronique pour les principes directeurs d'examen et aux experts venus seconder le personnel de l'UPOV pour l'élaboration du cours avancé d'enseignement à distance intitulé "Examen des demandes de droit d'obtenteur" (DL-305) et l'administration du cours DL-205 intitulé "Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV".

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour l'exercice biennal 2012-2013 ont été conformes aux prévisions budgétaires (101% du budget).

Matériel et fournitures

Les dépenses inscrites au poste Matériel et fournitures pour l'exercice biennal 2012-2013 ont été globalement conformes aux prévisions budgétaires (90% du budget).

La ventilation des dépenses pour 2012-2013 par sous-programme et par catégorie de dépense est présentée dans le tableau 5 ci-dessous.

(en milliers de francs suisses)

		Sous-programmes			
	UV.1	UV.2	UV.3	UV.4	Total
A. Ressources en personnel					
Postes	470	1 618	932	365	3 385
Agents temporaires	92	317	183	71	663
Total, ressources en personnel	563	1 935	1 114	436	4 048
B. Autres ressources					
Voyages et bourses					
Missions de fonctionnaires	-	122	147	161	430
Voyages de tiers	-	-	99	1	100
Total partiel, voyages et bourses	-	122	246	162	530
Services contractuels					
Conférences	45	108	22	0	175
Experts	-	-	5	-	5
Publications	0	33	-	-	33
Autres services contractuels	-	180	43	2	224
Total partiel, services contractuels	<i>4</i> 5	321	70	2	<i>4</i> 37
Dépenses de fonctionnement					
Total partiel, dépenses de fonctionnement	0	1 238	3	1	1 243
Matériel et fournitures					
Mobilier et matériel	1	3	-	-	4
Fournitures	0	21	2	-	23
Total partiel, matériel et fournitures	1	24	2	-	27
Total, autres ressources	46	1 704	321	165	2 237
TOTAL GLOBAL	609	3 639	1 436	601	6 285

5. Comme indiqué dans le tableau 6 ci-dessous, aucune modification du nombre total de postes et de leur ventilation par catégorie n'est intervenue au cours de l'exercice biennal 2012-2013.

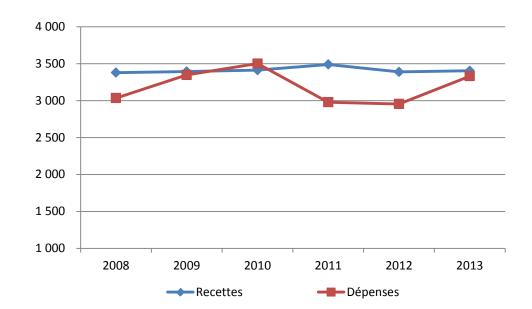
Catégorie de poste	2012-2013 Postes inscrits au budget	2012-2013 Postes effectifs	Différence
Directeurs Administrateurs Services généraux	3 3 5	2 4 5	-1 1 -
TOTAL	11	11	-

Le programme et budget pour l'exercice biennal 2012-2013 prévoyait trois postes dans la catégorie des directeurs et trois postes dans la catégorie des administrateurs. Toutefois, en raison de changements de personnel imprévus, le nombre effectif de postes a été de deux dans la catégorie des directeurs et de quatre dans la catégorie des administrateurs.

Enfin, l'évolution globale des recettes et des dépenses effectives sur une base budgétaire est présentée ci-dessous dans le tableau 7 pour la période allant de 2008 à 2013.

(en milliers de francs suisses)

		Montant effectif						
	2008	2008 2009 2010 2011 2012 2013						
Recettes Dépenses	3 378 3 034	3 393 3 347	3 412 3 501	3 489 2 978	3 388 2 954	3 403 3 331		
Résultat budgétaire	344	46	-89	511	434	72		



PLACEMENTS

Selon l'article 4.10 du Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV, le Secrétaire général peut placer à court terme les fonds qui ne sont pas nécessaires pour faire face à des besoins immédiats conformément à la politique de placement de l'UPOV approuvée par le Conseil; il informe régulièrement le Comité consultatif des placements ainsi réalisés.

Par ailleurs, en vertu de l'article 4.11, le Secrétaire général peut placer à long terme les sommes inscrites au crédit de l'UPOV conformément à la politique de placement de l'OMPI approuvée par le Conseil et informe régulièrement le Comité consultatif des placements ainsi effectués. La politique de placement de l'UPOV est la même que celle de l'OMPI et les placements sont donc effectués comme suit :

- a) Les placements en francs suisses au nom de l'UPOV sont détenus auprès de la Banque nationale suisse (BNS) pour autant que le taux proposé soit supérieur à celui disponible auprès de banques commerciales possédant une notation satisfaisante;
- b) Les placements autres que ceux effectués auprès de la BNS se limitent aux fonds du marché monétaire et aux dépôts à terme auprès de banques notées AA-/Aa3 (Standard and Poor's / Moody's) ou plus et aux obligations d'entreprises ou d'État de première classe notées AA-/Aa3 ou plus;
- c) Les fonds détenus en fiducie (comptes spéciaux) sont placés sous forme de fonds du marché monétaire et de dépôts à terme auprès de banques possédant une notation satisfaisante.

Le tableau ci-dessous présente en détail les placements effectués pendant l'exercice biennal. Il sied de noter que, conformément à sa politique en matière de placements, l'Organisation ne peut pas pour le

moment effectuer des dépôts auprès de ses deux principales banques (UBS et Crédit Suisse) dont la notation à long terme est en effet inférieure au niveau minimum stipulé dans la politique.

	Placements effectués par l'UPOV en 2012- 2013						
Monnaie	Montant	Période	Banque	Taux %	Indice de référence %		
	2 668 348,15	1 ^{er} janvier - 29 février 2012	BNS	0,500	0,500		
	2 668 348,15	1 ^{er} - 27 mars 2012	BNS	0,500	0,500		
	3 418 348,15	28 - 31 mars 2012	BNS	0,375	0,375		
	3 418 348,15	1 ^{er} - 30 avril 2012	BNS	0,625	0,625		
	3 418 348,15	1 ^{er} - 31 mai 2012	BNS	0,500	0,500		
	3 418 348,15	1 ^{er} juin - 31 juillet 2012	BNS	0,375	0,375		
	3 418 348,15	1 ^{er} - 31 août 2012	BNS	0,250	0,250		
	2 418 348,15	1 ^{er} septembre - 30 décembre 2012	BNS	0,250	0,250		
	2 429 567,10	31 décembre - 31 décembre 2012	BNS	0,250	0,250		
	2 429 567,10	1 ^{er} - 31 janvier 2013	BNS	0,250	0,250		
CHF	2 429 567,10	1 ^{er} - 28 février 2013	BNS	0,500	0,500		
	2 429 567,10	1 ^{er} - 13 mars 2013	BNS	0,400	0,400		
	3 179 567,10	14 mars - 30 avril 2013	BNS	0,400	0,400		
	3 179 567,10	1 ^{er} - 31 mai 2013	BNS	0,300	0,300		
	3 179 567,10	1 ^{er} - 30 juin 2013	BNS	0,450	0,450		
	3 179 567,10	1 ^{er} juillet - 31 août 2013	BNS	0,750	0,750		
	3 179 567,10	1 ^{er} - 30 septembre 2013	BNS	0,800	0,800		
		1 ^{er} - 31 octobre 2013	BNS	0,750	0,750		
	3 179 567,10	1 ^{er} - 30 novembre 2013	BNS	0,700	0,700		
	3 179 567,10	1 ^{er} - 30 décembre 2013	BNS	0,650	0,650		
	3 196 734,25	31 décembre - 31 décembre 2013	BNS	0,650	0,650		

ÉTATS FINANCIERS

Pour chacune des deux années de l'exercice biennal 2012-2013, les états financiers de l'UPOV ont été établis conformément aux Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS). Jusqu'à l'exercice biennal 2010-2011, ils étaient établis conformément aux normes comptables du système des Nations Unies (normes UNSAS) et vérifiés sur une base biennale.

Le passage aux normes IPSAS

À sa quarante-cinquième session ordinaire, tenue à Genève le 20 octobre 2011, le Conseil a approuvé l'adoption par l'UPOV des normes IPSAS dès l'exercice financier débutant en 2012 (voir le paragraphe 9.b) du document C/45/18 "Compte rendu"). Cette décision a conduit au remplacement des normes comptables UNSAS appliquées auparavant par les normes IPSAS qui sont reconnues au niveau international. Les normes IPSAS sont élaborées par le Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB), qui fait partie de la Fédération internationale des experts comptables.

Les avantages des normes IPSAS

L'adoption des normes IPSAS signifie l'application de normes comptables qui représentent les meilleures pratiques de gestion et qui tiennent compte des faits nouveaux les plus récents en matière de finance. Elle conduira par ailleurs à de meilleures possibilités de comparaison des états financiers avec les autres organisations internationales et les gouvernements nationaux.

Les états financiers établis conformément aux normes IPSAS donnent une idée beaucoup plus précise des actifs, passifs, recettes et dépenses de l'UPOV. Une plus grande transparence des actifs et passifs a pour résultat un contrôle interne plus rigoureux et une meilleure gestion des ressources. Des informations détaillées sur les recettes et les dépenses étayent mieux la prise de décisions et améliorent la planification stratégique.

Il en résulte des états financiers de meilleure qualité, plus transparents et plus fiables qui contiennent des informations plus détaillées et plus utiles pour les parties prenantes. Les membres de l'Union reçoivent maintenant une série d'états financiers qui traduisent le coût intégral de l'exécution des activités de l'UPOV, y compris des rubriques que ne couvrent pas les budgets actuels.

Les impacts comptables des normes IPSAS

L'application des normes IPSAS requiert l'introduction de la comptabilité d'exercice dans son intégralité, un changement significatif par rapport à la comptabilité d'exercice modifiée appliquée dans le cadre des normes UNSAS. Cette comptabilité fait intervenir la comptabilisation des transactions et des événements lorsqu'ils se produisent. Cela signifie qu'ils sont enregistrés dans les livres comptables et consignés dans les états financiers des périodes financières auxquelles ils se rapportent et non pas uniquement lors de l'entrée ou de la sortie de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

Selon les normes IPSAS, les recettes correspondant aux contributions et aux ressources extrabudgétaires (fonds fiduciaires) sont comptabilisées lorsque l'UPOV a le droit de recevoir la contribution. En cas d'arriérés de contributions, un solde des sommes exigibles est présenté, mais le solde total est réduit afin de tenir compte des montants encore dus sur des périodes antérieures. Les arrangements relatifs aux ressources extrabudgétaires sont examinés afin de déterminer si l'UPOV doit satisfaire à des conditions de rendement et, le cas échéant, les recettes sont comptabilisées uniquement lorsque ces conditions sont remplies.

La valeur des futures prestations (par exemple, les congés annuels cumulés, les primes de rapatriement et l'assurance maladie après la cessation de service) que les fonctionnaires de l'UPOV ont gagnées mais qu'ils n'ont pas encore perçues, est maintenant enregistrée afin de saisir le coût intégral d'emploi du personnel. Dans les états financiers antérieurs, ces prestations n'étaient consignées comme des dépenses que lorsqu'elles étaient versées.

L'application des normes IPSAS n'a à l'heure actuelle aucune incidence sur l'élaboration du programme et budget, qui est toujours présenté sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée. Comme cette base est différente de la base d'une comptabilité d'exercice intégrale appliquée aux états financiers, le rapprochement entre le budget et les états financiers est fourni conformément aux exigences des normes IPSAS.

Présentation des informations financières en application des normes IPSAS

Étant donné que les normes IPSAS exigent la préparation d'états financiers annuels, les états financiers de l'UPOV sont maintenant préparés individuellement pour chaque année civile de l'exercice biennal. Ces états financiers annuels sont présentés séparément du rapport de gestion financière et, pour voir les informations financières complètes de l'UPOV préparées en application des normes IPSAS, il convient de se référer aux états financiers annuels de l'UPOV. En application des normes IPSAS, les états financiers comprennent les éléments suivants :

État I – État de la situation financière

État II – État de la performance financière

État III – État des variations des actifs nets

État IV – État des flux de trésorerie

État V – État de comparaison entre les crédits alloués et les dépenses réelles

Notes aux états financiers

Dans le rapport de gestion financière, les états I à V sont présentés pour l'exercice biennal 2012-2013. Des informations financières sont fournies pour faire comprendre les différences entre le résultat de l'UPOV sur une base budgétaire et celui en fonction des états financiers établis selon les normes IPSAS. D'autres extraits des états financiers annuels fournissent également de plus amples détails sur les actifs et les passifs de l'UPOV.

L'exercice biennal 2012-2013 étant le premier exercice pour lequel des informations financières préparées sur une base de comptabilité d'exercice intégrale conformément aux normes IPSAS sont disponibles, des informations comparatives pour l'exercice biennal 2010-2011 ne sont pas fournies dans l'état de la performance financière ou l'état des flux de trésorerie. Dans l'état de la situation financière et les notes d'appui, les soldes sont donnés au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 1^{er} janvier 2012. Les soldes au 1^{er} janvier 2012 sont les soldes au 31 décembre 2011 retraités pour les impacts sur le solde d'ouverture de l'application des normes IPSAS.

ÉTAT I

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 décembre 2013 (en francs suisses)

ACTIFS	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 728 930	3 316 037	3 213 716
Comptes de débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	167 248	70 273	296 872
Comptes de débiteurs (opérations de change)	125	229	759
	3 896 303	3 386 539	3 511 347
Actifs non courants			
Matériel	-	-	-
Comptes de débiteurs (opérations sans contrepartie directe)		1 667	
	-	1 667	-
TOTAL ACTIFS	3 896 303	3 388 206	3 511 347
PASSIFS			
Passifs courants			
Comptes de créanciers	-	1 162	26 573
Prestations dues au personnel	152 525	155 917	339 494
Encaissements par anticipation	402 648	443 136	527 951
Autres passifs courants	541 941	159 628	439 491
	1 097 114	759 843	1 333 509
Passifs non courants			
Prestations dues au personnel	1 054 895	991 077	941 085
	1 054 895	991 077	941 085
TOTAL PASSIFS	2 152 009	1 750 920	2 274 594
Fonds de réserve	1 204 283	1 097 275	700 076
Fonds de roulement	540 011	540 011	536 677
ACTIFS NETS	1 744 294	1 637 286	1 236 753
/ OTH OTHER	. 1747 234	1 007 200	1 200 100

ÉTAT II

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2013 (en francs suisses)

	2013	2012	Total 2012-2013
RECETTES			
Contributions	3 323 050	3 334 768	6 657 818
Fonds extrabudgétaires (fonds fiduciaires)	395 128	220 170	615 298
Recettes provenant des publications	-	3 810	3 810
Produits des placements	17 523	11 874	29 397
Autres/divers produits	14 737	26 715	41 452
TOTAL DES RECETTES	3 750 438	3 597 337	7 347 775
DÉPENSES			
Dépenses de personnel	2 077 237	1 986 080	4 063 317
Voyages et bourses	584 920	471 785	1 056 705
Services contractuels	336 686	117 062	453 748
Dépenses de fonctionnement	622 033	620 737	1 242 770
Fournitures	22 554	691	23 245
Mobilier et matériel	<u> </u>	3 783	3 783
TOTAL DES DÉPENSES	3 643 430	3 200 138	6 843 568
EXCÉDENT/DÉFICIT POUR L'EXERCICE	107 008	397 199	504 207

ÉTAT III

ÉTAT DES VARIATIONS DES ACTIFS NETS

pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2013 (en francs suisses)

	Fonds de	Fonds de	Total
_	réserve	roulement	actifs nets
Actifs nets au 31 décembre 2011	1 459 223	536 677	1 995 900
Ajustements des soldes d'ouverture selon les normes IPSAS			
Ajustement au titre de l'indemnité pour pertes	-11 718	-	-11 718
Ajustement au titre des prestations dues au personnel	-747 429	-	-747 429
Actifs nets au 1 ^{er} janvier 2012	700 076	536 677	1 236 753
Éléments comptabilisés directement dans les actifs nets	-	3 334	3 334
F (1 ()	007.400		007.400
Excédent pour l'exercice 2012	397 199	-	397 199
Actifs nets au 31 décembre 2012	1 097 275	540 011	1 637 286
_			
Éléments comptabilisés directement dans les actifs nets	_	_	_
Excédent pour l'exercice 2013	107 008	_	107 008
,			
Actifs nets au 31 décembre 2013	1 204 283	540 011	1 744 294

ÉTAT IV

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2013 (en francs suisses)

	2013	2012	Total 2012-2013
Duy de trécoverie récultant destinitée des valeitation			
Flux de trésorerie résultant d'activités d'exploitation	107 008	397 199	504 207
Excédent pour l'exercice	60 426	-133 585	-73 159
Augmentation (diminution) des prestations au personnel			
(Augmentation) diminution des comptes de débiteurs	-95 204	225 462	130 258
Augmentation (diminution) des encaissements par anticipation	-40 488	-84 815	-125 303
Augmentation (diminution) des comptes de créanciers	-1 162	-25 411	-26 573
Augmentation (diminution) des autres engagements	382 313	-279 863	102 450
Flux de trésorerie nets résultant d'activités d'exploitation	412 893	98 987	511 880
Flux de trésorerie résultant d'activités de placement Achat de matériel Cession de matériel			-
Flux de trésorerie nets résultant d'activités de placement		-	-
Flux de trésorerie résultant d'activités de financement Contributions au fonds de roulement	_	3 334	3 334
Flux de trésorerie nets résultant d'activités de financement		3 334	3 334
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	412 893	102 321	515 214
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	3 316 037	3 213 716	3 213 716
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	3 728 930	3 316 037	3 728 930

ÉTAT V

ÉTAT DE COMPARAISON DES MONTANTS BUDGÉTAIRES ET DES MONTANTS RÉELS

pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2013 (en milliers de francs suisses)

	Budget initial 2012-2013	Budget final 2012-2013	Montants réels présentés sur une base comparable 2012-2013	Différence 2012-2013
	(1)	(1)		(2)
Recettes				
Contributions	6 657	6 657	6 646	-11
Publications	10	10	4	-6
Intérêts	70	70	29	-41
Autres	61	61	113	52
Recettes totales	6 798	6 798	6 792	-6
Dépenses				
Ressources en personnel	4 542	4 542	4 048	-494
Voyages et bourses	560	560	529	-31
Services contractuels	430	430	437	7
Dépenses de fonctionnement	1 236	1 236	1 243	7
Fournitures	20	20	24	4
Mobilier et matériel	10	10	4	-6
Intérêts	-	-	-	-
Autres/divers	-	-	-	-
Dépenses totales	6 798	6 798	6 285	-513
Résultat	-	-	507	507
Fonds fiduciaires (avent aiust	omanta IDSAS)		-62	
Fonds fiduciaires (avant ajusto	•	st budget erdiseis		
Ajustements IPSAS apportés	· -	=	-	
Ajustements IPSAS apportés			62	
Excédent net après ajusteme	ents IPSAS (Etat	: II)	504	

^{(1) -} représente le budget approuvé pour l'exercice biennal 2012-2013;
(2) - représente l'écart entre le budget final (révisé) et les dépenses effectives sur une base comparable (avant ajustements IPSAS).

ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Évolution des actifs nets

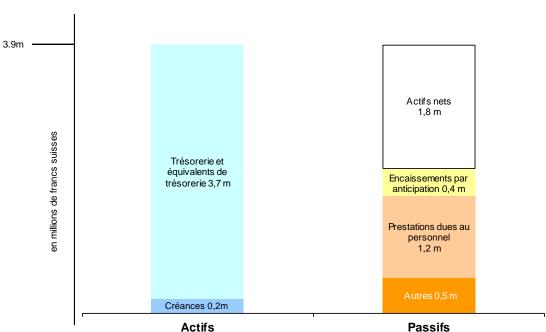
Au 31 décembre 2013, l'UPOV avait des actifs nets sur la base des normes IPSAS de 1 744 294 francs suisses. Avant l'adoption des normes IPSAS, l'UPOV avait des actifs nets de 1 995 900 francs suisses au 31 décembre 2011.

Les ajustements apportés aux soldes d'ouverture selon les normes IPSAS pour produire l'état de la situation financière au 1^{er} janvier 2012 se sont traduits par une réduction de 759 147 francs suisses de l'actif net. Les ajustements les plus significatifs ont concerné les obligations au titre des prestations au personnel, qui se sont élevées à 747 429 francs suisses. Ces ajustements résultent de la comptabilisation dans les états financiers de ces obligations sur la base de leur évaluation au 1^{er} janvier 2012. Un ajustement d'un montant de 11 718 francs suisses a également été apporté en ce qui concerne les provisions vis-à-vis des contributions à recevoir.

Suite à cette réduction de l'actif net dans les soldes d'ouverture selon les normes IPSAS, un excédent dans l'état de la performance financière en 2012 et 2013 avec un total de 504 207 francs suisses, a donné lieu à une augmentation des actifs nets sur l'exercice biennal.

Résumé des actifs et des passifs

Le graphique ci-dessous fournit un résumé de l'état de la situation financière de l'UPOV au 31 décembre 2013 :



Résumé des actifs et des passifs au 31 décembre 2013

L'UPOV a un solde de trésorerie de 3 728 930 francs suisses, soit 95,7% du total des actifs encore que, comme le montre le tableau ci-dessus, il comprend des montants considérés comme réservés selon les normes IPSAS. Au nombre des autres actifs figurent les comptes débiteurs d'un montant total de 167 373 francs suisses.

Les principales obligations de l'UPOV sont celles relatives aux prestations dues au personnel. Elles s'élèvent à 1 207 420 francs suisses et comprennent essentiellement les obligations relatives aux prestations médicales après la cessation de service, à hauteur de 967 815 francs suisses. Les encaissements par anticipation de 402 648 francs suisses concernent les contributions payées à

l'avance (236 484 francs suisses). Les autres obligations (541 941 francs suisses) représentent le montant dû à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) au 31 décembre 2013.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie</u>	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
		(francs suisses)	
Total trésorerie non soumise à restrictions	2 962 529	2 499 539	2 365 086
Total trésorerie soumise à restrictions	766 401	816 498	848 630
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	3 728 930	3 316 037	3 213 716

Le montant total des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie a augmenté de 16% durant l'exercice biennal allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013. Aux fins de la présentation IPSAS, les soldes de trésorerie sont scindés en soldes non soumis à restrictions et soldes soumis à restrictions. Les soldes de trésorerie relatifs au fonds de roulement ou aux fonds extrabudgétaires (fonds fiduciaires) sont considérés comme étant soumis à restrictions.

Autres actifs

Autres actifs	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
		(francs suisses)	
Contributions	12 447	70 273	179 294
Fonds extrabudgétaires (fonds fiduciaires)	154 801	-	117 578
Contributions au fonds de roulement	-	1 667	-
Comptes de débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	167 248	71 940	296 872
Impôts suisses remboursables	125	229	759
Comptes de débiteurs (opérations de change)	125	229	759
Total autres actifs	167 373	72 169	297 631

Le montant total des comptes débiteurs au 31 décembre 2013 s'élevait à 167 373 francs suisses, contre 297 631 francs suisses au 1^{er} janvier 2012. Cette baisse illustre le recouvrement, au cours de l'exercice biennal, d'une part importante des arriérés de contributions. Elle a été partiellement compensée par une augmentation des créances des fonds extrabudgétaires (fonds fiduciaires), bien que celles-ci aient été ultérieurement payées en janvier 2014.

Montants à payer et encaissements par anticipation

Montants à payer et encaissements par anticipation	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
		(en francs suisses)	
Créanciers divers		1 162	26 573
Total montants à payer		1 162	26 573
Contributions reçues d'avance	236 484	232 400	300 573
Produits sans contrepartie directe différés	166 164	210 736	227 378
Total encaissements par anticipation	402 648	443 136	527 951
Total montants à payer et encaissements par anticipation	402 648	444 298	554 524

Les contributions reçues d'avance sont comptabilisées comme passif d'encaissement par anticipation et comme produits au cours de l'année à laquelle elles se rapportent. Les ressources extrabudgétaires versées par les donateurs aux fonds fiduciaires assortis de conditions exigeant de l'UPOV de fournir des produits et des services aux prestataires ou à d'autres tiers sont comptabilisées en tant que recettes différées jusqu'à ce que les services visés par les ressources extrabudgétaires (fonds fiduciaires) soient fournis, après quoi les recettes sont comptabilisées.

Prestations au personnel

Prestations au personnel	31 décembre 2013 (francs suisses)	Pourcentage de l'obligation
Prestations médicales après la cessation de service	967 815	80,2%
Prime de rapatriement et frais de voyages	107 500	8,9%
Congés annuels cumulés	105 518	8,7%
Indemnité pour frais d'études	12 054	1,0%
Heures supplémentaires cumulées	14 533	1,2%
Total obligations au titre des prestations au personnel	1 207 420	100,0%

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'obligation de loin la plus importante de l'UPOV en ce qui concerne les prestations au personnel est celle relative aux prestations médicales après emploi (assurance-maladie après la cessation de service), qui représente 80,2% de l'obligation totale au 31 décembre 2013. Cette obligation a augmenté de 83 239 francs suisses pendant l'exercice biennal 2012-2013, situation décrite en détail dans le tableau ci-dessous :

Évolution des obligations au titre des prestations médicales après la cessation de service	(en francs suisses)
Obligations au 1 ^{er} janvier 2012	884 576
Coûts courants des prestations	97 482
Coût des intérêts	46 255
Prestations versées selon le plan	-61 353
Amortissement (du profit net) / de la perte nette	855
Évolution en 2012-2013	83 239
Obligations au 31 décembre 2013	967 815

L'obligation, qui est calculée par un actuaire indépendant, traduit le futur coût total de la part des primes d'assurance-maladie de l'UPOV aussi bien pour les retraités de l'UPOV que pour le nombre projeté de fonctionnaires en poste de l'UPOV qui prendront leur retraite dans l'avenir. Les coûts courants des prestations dans le tableau ci-dessus sont les conséquences nettes pour la période résultant de

l'augmentation de l'âge des fonctionnaires en poste et des personnes à leur charge, du nombre de personnes prenant leur retraite, et des nouveaux recrutements et cessations de service autres que les départs à la retraite. Le coût des intérêts est la conséquence du fait que chaque fonctionnaire en poste s'est rapproché d'une année de l'âge requis pour pouvoir bénéficier de l'assurance-maladie après la cessation de service à son départ à la retraite.

Situation financière par secteur

Conformément aux normes IPSAS, l'UPOV est tenue de divulguer ses actifs et passifs pour chacun des secteurs dont elle se compose. L'information sectorielle est fondée sur les principales activités et sources de financement de l'UPOV. De ce fait, l'UPOV publie des informations financières distinctes pour deux secteurs : 1) le programme et budget ordinaire; et 2) les fonds fiduciaires (ressources extrabudgétaires). Les fonds fiduciaires représentent les montants administrés par l'UPOV pour le compte de donateurs individuels pour mettre en œuvre des programmes conformes aux principes, aux buts et aux activités de l'UPOV. Le programme et budget ordinaire et les fonds fiduciaires sont comptabilisés séparément dans le système de comptabilité financière.

ACTIFS	Programme et budget ordinaire	Fonds fiduciaires	Soldes intersegments	TOTAL UPOV 2013	TOTAL UPOV 2012
Actifs courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 505 555	223 375	-	3 728 930	3 316 037
Comptes de débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	12 447	154 801	-	167 248	70 273
Comptes de débiteurs	101	24	_	125	229
(opérations de change)					
Autres actifs courants	12 720		-12 720		
	3 530 823	378 200	-12 720	3 896 303	3 386 539
Actifs non courants Matériel Comptes de débiteurs	-	-	-	-	-
(opérations sans contrepartie directe)					1 667
contrepartie directe)					1 667
TOTAL ACTIFS	3 530 823	378 200	-12 720	3 896 303	3 388 206
PASSIFS Passifs courants					
Comptes de créanciers	-	-	-	-	1 162
Prestations au personnel	152 525	-	-	152 525	155 917
Encaissements par anticipation	236 484	166 164	-	402 648	443 136
Autres passifs courants	342 625	212 036	-12 720	541 941	159 628
	731 634	378 200	-12 720	1 097 114	759 843
Passifs non courants					
Prestations au personnel	1 054 895			1 054 895	991 077
	1 054 895			1 054 895	991 077
TOTAL PASSIFS	1 786 529	378 200	-12 720	2 152 009	1 750 920
Fonds de réserve	1 204 283	-	-	1 204 283	1 097 275
Fonds de roulement	540 011			540 011	540 011
ACTIFS NETS	1 744 294			1 744 294	1 637 286

ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Recettes

	Programme et budget	Comptes spéciaux	Opérations intersegments	Total
		(en fran	cs suisses)	
RECETTES	2012/13	2012/13	2012/13	2012/13
Contributions	6 657 818	-	-	6 657 818
Fonds extrabudgétaires (fonds fiduciaires)	-	615 298	-	615 298
Recettes provenant des publications	3 810	-	-	3 810
Produits des placements	29 170	227	-	29 397
Autres/divers produits	41 452	-	-	41 452
Frais d'appui aux programmes	70 813	-	-70 813	-
TOTAL DES RECETTES	6 803 063	615 525	-70 813	7 347 775

Les contributions versées au titre du programme et budget ordinaire correspondent aux montants payables au début de chacune des années de l'exercice biennal. Les ressources extrabudgétaires et les fonds fiduciaires représentent les recettes perçues relatives aux contributions versées par les donateurs pour des projets individuels qui ne figurent pas dans le programme et budget ordinaire. Les recettes provenant des ressources extrabudgétaires (fonds fiduciaires) sont reportées jusqu'à ce qu'elles soient réalisées par la prestation des services spécifiques prévus dans le programme de travail convenu avec le donateur.

Dépenses

DÉPENSES	Programme et budget	Comptes spéciaux	Opérations intersegments	Total
	2012-2013	2012-2013	s suisses) 2012-2013	2012-2013
Dépenses de personnel	4 063 317	-	-	4 063 317
Voyages et bourses	528 812	527 893	-	1 056 705
Services contractuels	437 139	16 609	-	453 748
Dépenses de fonctionnement	1 242 560	210	-	1 242 770
Fournitures	23 245	-	-	23 245
Mobilier et matériel	3 783	-	-	3 783
Frais d'appui aux programmes	-	70 813	-70 813	-
TOTAL DES DÉPENSES	6 298 856	615 525	-70 813	6 843 568

Les dépenses de personnel incluent les prestations telles que le traitement de base, l'indemnité de poste, les allocations familiales, la cotisation de retraite, les participations à la caisse d'assurance-maladie et autres cotisations sociales, les congés dans les foyers et d'autres prestations pour les fonctionnaires titulaires d'un engagement permanent et les fonctionnaires temporaires. Depuis la mise en œuvre des normes IPSAS, les dépenses de personnel incluent les changements dans les provisions pour les obligations relatives aux prestations dues au personnel.

Les voyages et bourses comprennent les frais de voyage en avion, les indemnités journalières de subsistance, les faux frais au départ et à l'arrivée et d'autres coûts de voyage pour les fonctionnaires en

mission, et les déplacements pour les participants, les conférenciers et les stagiaires dans le cadre d'activités de formation. Les services contractuels recouvrent les contrats d'engagement de traducteurs, d'interprètes et d'autres non-fonctionnaires. Les dépenses de fonctionnement comprennent des éléments tels que la location et l'entretien des locaux et les frais bancaires.

FONDS DE ROULEMENT ET CONTRIBUTIONS

En vertu de l'article 4.2 de son Règlement financier, l'UPOV dispose d'un fonds de roulement (voir le document UPOV/INF/4/3). Conformément à l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, ce fonds de roulement s'élève à 540 011 francs suisses. La participation de chacun des membres de l'Union, calculée conformément aux décisions du Conseil prises lors des sessions de novembre 1972 (paragraphe 57 du document UPOV/C/VI/12), octobre 1992 (paragraphe 14 du document C/26/15) et avril 2006 (paragraphe 10 du document C(Extr.)/23/4) et annexe du document UPOV/INF/13) est la suivante :

Membre de l'Union	Francs suisses	Membre de l'Union	Francs suisses
Afrique du Sud	8 333	Kirghizistan	1 667
Albanie	1 667	Lettonie	1 667
Allemagne	41 667	Lituanie	1 667
Argentine	4 167	Maroc	1 667
Australie	8 333	Mexique	6 250
Autriche	12 500	Nicaragua	1 667
Azerbaïdjan	1 667	Norvège	8 333
Bélarus	1 667	Nouvelle-Zélande	8 333
Belgique	8 333	Oman	8 333
Bolivie (État plurinational de)	1 667	Ouzbékistan	1 667
Brésil	2 083	Panama	1 667
Bulgarie	1 667	Paraguay	1 667
Canada	8 333	Pays-Bas	24 999
Chili	1 667	Pérou	1 667
Chine	4 167	Pologne	4 167
Colombie	1 667	Portugal	4 167
Costa Rica	1 667	République de Corée	12 500
Croatie	1 667	République de Moldova	1 667
Danemark	8 333	République dominicaine	1 667
Équateur	1 667	République tchèque	4 167
Espagne	12 500	Roumanie	1 667
Estonie	1 667	Royaume-Uni	41 667
États-Unis d'Amérique	41 667	Singapour	1 667
Ex-République yougoslave de	1 667	Slovaquie	4 167
Macédoine		1	
Fédération de Russie	4 167	Slovénie	1 667
Finlande	8 333	Suède	8 333
France	41 667	Suisse	8 333
Géorgie	1 667	Trinité-et-Tobago	1 667
Hongrie	4 167	Tunisie	1 667
Irlande	8 333	Turquie	4 167
Islande	1 667	Ukraine	4 167
Israël	4 167	Union européenne	41 667
Italie	16 666	Uruguay	1 667
Japon	41 667	Viet Nam	1 667
Jordanie	1 667		
Kenya	1 667	Total:	540 011
,	-		

Membres de l'Union	Unités de contribution	Montants dus		
		Janvier 2012	Janvier 2013	
Afrique du Sud	1	53 641	53 641	
Albanie	0,2	10 728	10 728	
Allemagne	5	268 205	268 205	
Argentine	0,5	26 820	26 820	
Australie	1	53 641	53 641	
Autriche	0,75	40 231	40 231	
Azerbaïdjan	0,2	10 728	10 728	
Bélarus	0,2	10 728	10 728	
Belgique	1,5	80 462	80 462	
Bolivie (État plurinational de)	0,2	10 728	10 728	
Brésil	0,25	13 410	13 410	
Bulgarie	0,2	10 728	10 728	
Canada	1	53 641	53 641	
Chili	0,2	10 728	10 728	
Chine	0,5	26 820	26 820	
Colombie	0,2	10 728	10 728	
Costa Rica	0,2	10 728	10 728	
Croatie	0,2	10 728	10 728	
Danemark	0,5	26 820	26 820	
Équateur	0,2	10 728	10 728	
Espagne	2	107 282	107 282	
Estonie	0,2	10 728	10 728	
États-Unis d'Amérique	5	268 205	268 205	
Ex-République yougoslave de Macédoine	0,2	10 728	10 728	
Fédération de Russie	0,5	26 820	26 820	
Finlande	1	53 641	53 641	
France	5	268 205	268 205	
Géorgie	0,2	10 728	10 728	
Hongrie	0,5	26 820	26 820	
Irlande	1	53 641	53 641	
Islande	0,2	10 728	10 728	
Israël	0,5	26 820	26 820	
Italie	2	107 282	107 282	
Japon	5	268 205	268 205	
Jordanie	0,2	10 728	10 728	
Kenya	0,2	10 728	10 728	
Kirghizistan	0,2	10 728	10 728	
Lettonie	0,2	10 728	10 728	
Lituanie	0,2	10 728	10 728	
Maroc	0,2	10 728	10 728	
Mexique	0,75	40 231	40 231	
Nicaragua	0,2	10 728	10 728	

Membres de l'Union	Unités de contribution	Montar	nts dus
		Janvier 2012	Janvier 2013
Norvège	1	53 641	53 641
Nouvelle-Zélande	1	53 641	53 641
Oman	1	53 641	53 641
Ouzbékistan	0,2	10 728	10 728
Panama	0,2	10 728	10 728
Paraguay	0,2	10 728	10 728
Pérou	0,2	10 728	10 728
Pays-Bas	3	160 923	160 923
Pologne	0,5	26 820	26 820
Portugal	0,2	10 728	10 728
République de Corée	1,5	80 462	80 462
République de Moldova	0,2	10 728	10 728
République dominicaine	0,2	10 728	10 728
République tchèque	0,5	26 820	26 820
Roumanie	0,2	10 728	10 728
Royaume-Uni	2	107 282	107 282
Singapour	0,2	10 728	10 728
Slovaquie	0,5	26 820	26 820
Slovénie	0,2	10 728	10 728
Suède	1,5	80 462	80 462
Suisse	1,5	80 462	80 462
Trinité-et-Tobago	0,2	10 728	10 728
Tunisie	0,2	10 728	10 728
Turquie	0,5	26 820	26 820
Ukraine	0,2	10 728	10 728
Union européenne	5	268 205	268 205
Uruguay	0,2	10 728	10 728
Viet Nam	0,2	10 728	10 728
Total		3 323 050	3 323 050

Contributions pour 2014, déjà reçues au 31 décembre 2013				
Membres de l'Union Francs suisses				
Australie	53 641			
Bulgarie	10 728			
Colombie	10 728			
Costa Rica	10 728			
Lettonie	7 023			
Mexique	40 231			
Norvège	53 641			
Panama	648			
Slovaquie	26 820			
Total 2014	214 188			

Contributions reçues pour 2015				
Membres de l'Union Francs suisses				
Bulgarie	10 728			
Mexique	11 568			
Total 2015	22 296			

Total des paiements de 236 484

Membres de l'Union	Pas d'arriérés / années d'arriérés	Montant des arriérés e francs suisses		
			Total	
Afrique du Sud	Pas d'arriérés			
Albanie	Pas d'arriérés			
Allemagne	Pas d'arriérés			
Argentine	Pas d'arriérés			
Australie	Pas d'arriérés			
Autriche	Pas d'arriérés			
Azerbaïdjan	Pas d'arriérés			
Bélarus	Pas d'arriérés			
Belgique	Pas d'arriérés			
Bolivie (État plurinational de)	Pas d'arriérés			
Brésil	Pas d'arriérés			
Bulgarie	Pas d'arriérés			
Canada	Pas d'arriérés			
Chili	Pas d'arriérés			
Chine	Pas d'arriérés			
Colombie	Pas d'arriérés			
Costa Rica	Pas d'arriérés			
Croatie	Pas d'arriérés			
Danemark	Pas d'arriérés			
Équateur	Contribution de 2013 (solde)		740	
Espagne	Pas d'arriérés			
Estonie	Pas d'arriérés			
États-Unis d'Amérique	Pas d'arriérés			
Ex-République yougoslave de Macédoine	Pas d'arriérés			
Fédération de Russie	Pas d'arriérés			
Finlande	Pas d'arriérés			
France	Pas d'arriérés			
Géorgie	Pas d'arriérés			
Hongrie	Pas d'arriérés			
Irlande	Pas d'arriérés			
Islande	Pas d'arriérés			
Israël	Pas d'arriérés			
Italie	Pas d'arriérés			
Japon	Pas d'arriérés			
Jordanie	Pas d'arriérés			
Kenya	Pas d'arriérés			
Kirghizistan	Pas d'arriérés			
Lettonie	Pas d'arriérés			
Lituanie	Pas d'arriérés			
Maroc	Pas d'arriérés			
Mexique	Pas d'arriérés			
Nicaragua	Pas d'arriérés			
Norvège	Pas d'arriérés			

Membres de l'Union	Pas d'arriérés / années d'arriérés	Montant des arriérés en francs suisses			
			Total		
Nouvelle-Zélande	Pas d'arriérés				
Oman	Pas d'arriérés				
Ouzbékistan	Pas d'arriérés				
Panama	Pas d'arriérés				
Paraguay	Pas d'arriérés				
Pays-Bas	Pas d'arriérés				
Pérou	Pas d'arriérés				
Pologne	Pas d'arriérés				
Portugal	Pas d'arriérés				
République de Corée	Pas d'arriérés				
République de Moldova	Pas d'arriérés				
République dominicaine	Contribution de 2012(solde) Contribution de 2013	979 <u>10 728</u>	11 707		
République tchèque	Pas d'arriérés				
Roumanie	Pas d'arriérés				
Royaume-Uni	Pas d'arriérés				
Singapour	Pas d'arriérés				
Slovaquie	Pas d'arriérés				
Slovénie	Pas d'arriérés				
Suède	Pas d'arriérés				
Suisse	Pas d'arriérés				
Trinité-et-Tobago	Pas d'arriérés				
Tunisie	Pas d'arriérés				
Turquie	Pas d'arriérés				
Ukraine	Pas d'arriérés				
Union européenne	Pas d'arriérés				
Uruguay	Pas d'arriérés				
Viet Nam	Pas d'arriérés				
Total			12 447		

RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES (FONDS FIDUCIAIRES)

Les fonds fiduciaires alloués par les membres de l'Union, qui font l'objet d'une comptabilité distincte, sont présentés ci-après.

	Code	Solde au 31	Re	Recettes 2012-2013		Dépenses 2012-2013				Solde au 31
Fonds fiduciaire	du	décembre	Fonds reçus	Intérêts	Recettes	Dépenses	Autres dépenses	Frais d'appui	Dépenses	décembre
Donateur	fonds	2011			totales	de personnel	directes	administratif	totales	2013
Japon	WAPN	218 481	315 642	227	315 869	0	328 779	42 741	371 520	162 830
États-Unis d'Amérique	U_USA	8 897	238 443	0	238 443	0	215 934	28 071	244 005	3 335
TOTAL		227 378	554 085	227	554 312	0	544 713	70 812	615 525	166 165

Recettes et dépenses pour l'exercice biennal 2012-2013

(au 31 décembre 2013)

Fonds fiduciaires/Japon	Francs suisses		
Solde, début d'exercice	218 4		
Recettes			
Fonds reçus	315 642		
Intérêts	227		
		315 869	
Dépenses			
Missions de fonctionnaires	87 999		
Voyages de tiers	226 961		
Conférences	4 930		
Autres services contractuels	8 679		
Dépenses de fonctionnement	210		
Total dépenses directes	328 779		
Frais administratifs	42 741		
		-371 520	
Fonds disponibles, fin d'exercice		162 830	

Note : fonds fiduciaires sous la forme d'un fonds extrabudgétaire du Gouvernement du Japon destiné aux séminaires et ateliers régionaux sur la protection des obtentions végétales dans la région Asie.

Fonds fiduciaires/États-Unis d'Amérique	Francs suisses		
Solde, début d'exercice		8 897	
Recettes			
Fonds reçus	238 443	238 443	
Dépenses			
Voyages de tiers	212 934		
Services contractuels	3 000		
Total dépenses directes	215 934		
Frais administratifs	28 071		
		-244 005	
Fonds disponibles, fin d'exercice		3 335	

Note : fonds fiduciaires sous la forme d'un fonds extrabudgétaire du Gouvernement des États-Unis d'Amérique destiné à l'éducation en matière de protection de la propriété intellectuelle dans le domaine de la protection des obtentions végétales.